



Demande de Modification de rencontre

**Toutes les demandes devront être faites sur cet imprimé.
Aucune suite ne sera donnée si le document en retour est incomplet.**

**Ce document est à retourner impérativement à la Commission Sportive, Jeunes ou Féminine
du District de Savoie au plus tard 15 jours avant la date de la rencontre.**

Match n° : _____ Catégorie : _____

Compétition : _____ Poule : _____

Equipes en Présence : _____ / _____

Changement (s) : (cocher la ou les cases correspondantes)

Date : _____ Nouvelle Date : _____

Heure : _____ Nouvel Horaire : _____

Terrain : _____ Nouveau Terrain : _____

Inversion : _____

Pour la catégorie 15 ans, motif de la demande : _____

<u>Accord du club recevant</u>	<u>Accord du club visiteur</u>
Nom du club :	Nom du club :
Nom du responsable :	Nom du responsable :
Date, cachet du club : et signature :	Date, cachet du club : et signature :
↓ <i>Cadre ci-dessous réservé au District</i> ↓	
Date et signature du réceptionnaire	
Date et visa de la Commission Sportive, Jeunes, Féminine	
Date et accord ou refus de la Commission	ACCORD REFUS
Date et visa de la Commission Désignations	
Date et visa du Secrétariat	

Rappel de l'Article 34-1-2 :

Les clubs pourront inverser leurs rencontres ou les avancer avec l'accord du District. Leurs demandes devront être formulées par écrit 15 jours avant la date fixée de la rencontre.

(Août 2008)